

MAIRIE DE GHISONACCIA

20240 - Département de la Haute Corse

Tél. 04.95.56.15.10 – Fax.04.95.56.06.47

mairie.ghisonaccia@wanadoo.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20201022-2020-126-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT, LE VINGT DEUX OCTOBRE à dix huit heures,

LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GIUDICI Francis, Maire.

Date de convocation :
15 octobre 2020

Date d'exécution :
22 octobre 2020

Date d'affichage :
23 octobre 2020

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 22

Pour : 22

Contre :

Abstention :

Etaient présents : MANFREDI Angèle, BATTESTI Philippe, ANTONELLI Jean Pierre, PIERI Ange, ANGELINI Sébastien, ANDREANI Antoine, ANDREANI Françoise, BRONZINI DE CARAFFA Luc, DENIS William, FINIDORI Sophie, FRATICELLI Dominique, GAMBOTTI Jessica, LE MAO Ghjuvan'Santu, LUCIANI Xavier, MENDEZ Corinne, SAUVAGEON Vanina, SISTI Marie Toussainte, SORIA Marie Angèle.

Etaient représentés : COSTANTINI Jean Augustin a donné pouvoir à ANDREANI Antoine, FOUILLERON Marie a donné pouvoir à BATTESTI Philippe, PAOLINI Marion a donné pouvoir à MANFREDI Angèle.

Etaient absents : OTTAVI Antoine, CRISTOFARI Marie Félicia DELARUE Carole, ROBINET Ange Marie, TAFANI Marie Catherine.

Madame MANFREDI Angèle a été élue secrétaire de séance.

OBJET : 2020-59 Finances – Centre de Secours de Ghisonaccia – plan de financement.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Il y a quelques années maintenant une grande opération d'agrandissement de la caserne de Ghisonaccia avait pu être réalisée.

Aujourd'hui, force est de constater que des améliorations doivent être apportées au bâtiment :

- Fermeture de la coursive des locaux à sommeil,
- Création d'un local « prise de garde »,
- Modifications de cloisonnements (Toxicité des fumées),
- Création d'une extension pour une salle de sport et des bureaux,
- Création d'un auvent pour véhicules.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20201022-2020-126-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2020

Le montant total des travaux est estimé à 506 300 € HT avec la maîtrise d'œuvre.

Il est donc proposé au conseil municipal de validé le projet et d'acter le plan de financement suivant :

- Etat au titre de la DSIL 40% soit 202 523.60 € HT
- Services Incendies et de Secours 20% soit 101 261.80 € HT
- Collectivité de Corse 20% soit 101 261.80 € HT
- Commune 20% soit 101 261.80 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Sur le rapport du Maire et entendu ses conclusions,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

Article 1^{er} :

Approuve le projet de travaux au Centre de Secours de Ghisonaccia pour un montant estimé à 506 300 € HT avec maîtrise d'œuvre.

Article 2 :

Approuve le plan de financement suivant :

- Etat au titre de la DSIL 40% soit 202 523.60 € HT
- Services Incendies et de Secours 20% soit 101 261.80 € HT
- Collectivité de Corse 20% soit 101 261.80 € HT
- Commune 20% soit 101 261.80 € HT.

Article 3 :

Autorise le maire à solliciter auprès des différentes institutions les demandes de financement.

VOTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire

